

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU **8 MARS 2023**

**OBJET :**

Feuille de route de  
l'établissement

L'an deux mille vingt-trois, le huit mars, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le deux mars, se sont réunis à 16h00 à l'établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :**

**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Patrick OLLIER,*

En téléconférence :

*Sylvain BERRIOS,*

*Philippe GOUJON,*

*Christophe NAJDOVSKI,*

*François VAUGLIN*

**Au titre du Conseil de Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Pénélope KOMITÈS,*

En téléconférence :

*Pierre RABADAN,*

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Denis LARGHERO,*

En téléconférence :

*Grégoire De la RONCIÈRE,*

*Josiane FISCHER,*

Nombre des membres  
composant le  
Comité syndical .....31

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

En exercice.....30

En téléconférence :

*Bélaïde BEDREDDINE,*

Présents à la  
Séance ..... 18

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

Représentés  
par mandat .....6

En téléconférence :

*Jean-Pierre BARNAUD*

*Laurence COULON*

*Chantal DURAND*

Absents .....6

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En téléconférence :

*Jean-Michel VIART*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

En téléconférence :

*Jean-Yves MARIN*

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

En téléconférence :  
*Régis SARAZIN*

**Au titre de de la Région Grand Est :**

En téléconférence :  
*Annie DUCHENE*

**Étaient absents excusés :**

*Patrice LECLERC,*  
*David ALPHAND,*  
*Jean-Noël AQUA,*  
*Jérôme LORIAU,*  
*Magalie THIBAULT,*  
*Mohamed CHIKOUCHE,*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*Vincent BEDU donne pouvoir à Sylvain BERRIOS*  
*Sylvain RAIFAUD donne pouvoir à François VAUGLIN*  
*Dan LERT donne pouvoir à Pénélope KOMITÈS*  
*Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Patrick OLLIER*  
*Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Bélaïde BEDREDDINE*  
*Philippe GUNDALL donne pouvoir à Jean-Michel VIART*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Baptiste BLANCHARD, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Mesdames, Messieurs,

À l'automne 2022, une démarche de formalisation de la feuille de route de l'établissement a été lancée afin de faire émerger une vision globale des missions et des priorités de Seine Grands Lacs, partagée entre les élus et les agents. Les objectifs sont les suivants :

- Fixer un cap stratégique autour d'une vision globale et définir une feuille de route partagée pour le mandat à venir ;
- Fédérer les équipes autour d'un projet commun qui leur donne du sens au quotidien et valorise leur rôle dans la dynamique collective ;
- Hiérarchiser les priorités de travail de l'établissement en les dessinant dans le temps avec des étapes et des indicateurs qui permettent de piloter l'action et mesurer les avancées ;
- Porter collectivement le changement, avec les élus et les équipes.

Pour mener ce projet, Seine Grands Lacs s'est adjoint l'appui d'un cabinet extérieur, Sémaphores. Une première phase visait à poser un diagnostic permettant d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement mais aussi les opportunités et les éventuelles menaces auxquelles il doit faire face. Pour ce faire, seize entretiens ont été menés avec des élus membres du bureau et les directeurs de l'établissement et un questionnaire a été adressé à l'ensemble des agents.

En synthèse, Seine Grands Lacs peut prendre appui sur la légitimité et l'expertise reconnue de ses équipes, son ancrage territorial fort et la nouvelle impulsion donnée par le nouvel exécutif. L'établissement doit en revanche veiller à préserver une dynamique collective au sein des équipes permettant de surmonter les effets induits de l'éclatement géographique, du fort renouvellement de ces dernières années et d'une forme de dilution du sens liée à la diversification des missions et des modes d'intervention de l'établissement. Il s'agira donc de faire de ces points de fragilité des opportunités pour affirmer la place et la visibilité de l'établissement, pour proposer aux territoires une offre d'ingénierie renouvelée et renforcée, en prenant appui sur une approche systématique des synergies entre l'amont et l'aval et sur des partenariats renforcés avec des acteurs variés : les collectivités locales du territoire mais aussi le monde agricole, les associations... Ces ambitions nouvelles devront être portées en intégrant l'historique de Seine Grands Lacs pour éviter l'éparpillement et l'épuisement et concentrer les efforts sur les priorités partagées.

Ainsi, fort de cet état des lieux, un séminaire de travail s'est tenu le 17 janvier avec l'ensemble des directeurs et chefs de service, dans un dialogue avec le président et les vice-présidents qui ont pu se mobiliser, notamment Mme Durand et M. Larghero. Ce temps d'échange a permis de formaliser une proposition autour de cinq grandes orientations politiques déclinées en 22 axes de travail. Les cinq orientations qui se dégagent sont :

- Réduire massivement les risques liés aux inondations ;
- Faire face au changement climatique et à ses conséquences sur l'étiage et les milieux ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire ;
- Sortir Seine Grands Lacs de la clandestinité ;
- Consolider les ressources de l'établissement.

Leur déclinaison en axes de travail vous est présentée en annexe.

Il vous est proposé aujourd'hui de débattre autour de ces propositions afin que le travail de l'administration qui va s'engager ensuite puisse prendre appui sur un cadre validé politiquement. De nouveaux ateliers sont en effet prévus avec le personnel de l'établissement afin de dessiner une déclinaison opérationnelle de chaque axe de travail, d'ajuster les moyens aux besoins et de se doter d'outils permettant de piloter la mise en œuvre. L'objectif est que Seine Grands Lacs puisse disposer d'une feuille de route opérationnelle d'ici l'été 2023. Un suivi de cette démarche sera assuré lors des prochains comités syndicaux.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU la note explicative de synthèse présentée ci-dessus ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**Article 1 :** ADOPTE les propositions d'orientations stratégiques de Seine Grands Lacs et leur déclinaison en axes de travail.

Le Président,



Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris

### LE PRÉSIDENT

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)